

■ **Fondation de prévoyance du groupe montena**, à
Matran, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP
et de ses dispositions d'exécution en faveur des employeurs, etc.
(FOSC du 06.02.2004, p. 5). Kaeppli René, membre du conseil,
a démissionné, sa signature est radiée.
Journal no 4564 du 20.10.2004
(02514194 / CH-217.0.170.108-2)